

INSCRIPTIONS 2025 / 2026

DOCUMENTS À FOURNIR LE JOUR DU RENDEZ-VOUS :

- Photocopies du livret de famille
- Une photo d'identité de l'enfant
- Pour un élève extérieur à l'Institution : un chèque de **90€** à l'ordre de l'OGEC Sainte-Marie (60€ d'Arrhes et 30€ de frais d'inscription non remboursables)
- Pour un élève venant de l'école Sainte-Marie : un chèque de **60€** à l'ordre de l'OGEC Sainte-Marie
- Le dernier avis d'imposition
- La grosse de jugement de divorce (si parents divorcés)
- Notification MDPH / PAP / PAI / PPRE / GEVASCO (si le cas)

À télécharger sur « www.stemarie-valenciennes.com » :

- Le contrat de scolarisation signé
- La convention financière remplie et signée (tarifs à réactualiser)
- L'autorisation de recueil de données personnelles signée
- Le règlement intérieur signé (en projet, susceptible de réactualisation début 2025)
- La chartre éducative de confiance signée
- Le mandat de prélèvement SEPA accompagné d'un RIB

INFORMATION :

Si vous souhaitez que votre enfant soit (ou ne soit pas) dans la même classe qu'un(e) élève, la demande est à effectuer par courrier écrit et devra **être signé par les deux parents**.

Merci de **ramener le carnet de liaison** si l'enfant est déjà scolarisé au collège.

Pour une bonne gestion du dossier de votre enfant, nous vous prions de vous présenter **le jour du rendez-vous avec un dossier complet**. Merci de votre compréhension.